

Demandes prioritaires

Tenir compte de l'Étude Mobilité Circulation/Stationnement réalisée en 2023/2024, par la ville de Saintes.

Le dossier de synthèse en suivant le lien :

<https://saintesavelo.fr/wp-content/uploads/2026/02/Enquete-Mobilite-ville-2324.pdf>



Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune

- Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo en créant des itinéraires continus, sûrs, agréables et fléchés. Généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception.
- Respecter l'article L 228-2 du code de l'environnement et la jurisprudence :
« À l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, créer des aménagements cyclables »

Premier pas

- 1 - Sécuriser les deux carrefours dangereux identifiés dans le Baromètre vélo :
 - le carrefour rue de la Boule/Général Sarraill
 - le giratoire Castagnary
- 2 - Projets du Ferrocampus et site Saint Louis : intégration et sécurisation des modes actifs.

Option ambitieuse

- Mettre en place un plan de circulation global en aménageant ces trois giratoires :
- le giratoire route de Cognac qui ne permet pas d'aller dans la zone commerciale du LIDL
 - le giratoire de Diconche qui ne permet pas d'aller dans la zone des Charriers
 - giratoire avenue de Saintonge/cours Charles de Gaulle



Déployer un Réseau Vélo

- Sécuriser le grand axe structurant de la ville en transformant des routes existantes en itinéraires cyclables continus, directs et protégés. Constitue l'épine dorsale du réseau vélo.

Premier pas

- Aménager l'axe structurant
« gare ↔ hôpital »

Observations du candidat :



Installer du stationnement vélo aux lieux stratégiques

Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidiens et déployer des arceaux en libre accès de manière diffuse en cœur de ville pour les stationnements de courte durée (espaces publics, commerces).

Premier pas

Mettre en œuvre l'étude de l'association Saintes à Vélo à la demande de la Mairie et communiquée le 30 octobre 2025.

Option ambitieuse

→ Abris sécurisés à chaque arrêt structurant, aux abords des écoles, des zones d'activités.
→ Ajouter des places dédiées aux vélos à grand gabarit (vélos cargos, biporteurs, etc).
→ Communiquer sur la création de ces stationnements.



Financer le Savoir Rouler À Vélo (SRAV) pour tous les élèves de CM1/CM2

Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans 3 écoles supplémentaires.

Option ambitieuse

100 % des écoles et collèges couverts.



Soutenir les associations vélo locales

- Accorder un soutien logistique et financier aux associations (locaux, subventions,) pour qu'elles puissent assurer leurs actions.
- Associer systématiquement les associations dans la construction des politiques cyclables.

Premier pas

Continuer d'inviter l'association aux réunions de travail.

Option ambitieuse

Mise à disposition d'un local et participation aux grands projets urbains.



Porter le vélo auprès de l'Agglo



Créer ou pérenniser un·e référent·e mobilité active au sein de la collectivité

Désigner un·e élu·e municipal·e chargée du suivi des projets vélo.



Organiser une commission de concertation rassemblant les représentant·es d'usagers et usagères

Replacer les besoins des habitant·es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant élu·es, services techniques, associations d'usager·ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant·es, etc.).

Premier pas

Mettre en place une réunion annuelle.

Fait à Saintes, le 14 février 2026
L'équipe de Saintes à Vélo

Prénom NOM du candidat
Observations :

Signature :